



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 19 septembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 25 septembre 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 septembre 2025 ;
- Antenne de la pharmacie de Crémeaux ;
- Comité local de santé (CLS) : convention de partenariat pour la mise en œuvre ;
- Transfert de compétences / Mise en place de la CLECT ;
- Audit énergétique et potentiel solaire des bâtiments publics / choix du prestataire ;
- Projet « SPL des Deux Fleuves » ;
- Modification du tableau des effectifs ;
- Validation du rapport annuel sur le service de prévention et de gestion des déchets pour l'exercice 2024 ;
- Renouvellement de la convention Programme Alimentaire Territorial 2026-2030 ;
- Fonds de Solidarité Logement ;

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE